

Extrait 1

La Gestapo est beaucoup plus redoutable et beaucoup moins repérable [que la police militaire]. Sans doute elle circule, ordinairement, dans des voitures de tourisme dont l'indicatif : POL., suivi d'un chiffre, n'annonce rien de bon, mais telle auto, de marque française, portant un numéro minéralogique français, et contenant en apparence de simples civils, peut fort bien être un véhicule de la Gestapo, allant saisir sa proie. Aucun signe précis ne permet d'identifier sans erreur les membres de la Gestapo. Tantôt en uniforme et tantôt en civil, selon les ordres reçus, fréquentant aussi bien les établissements réservés aux Allemands que ceux qui sont ouverts aux Parisiens, parlant, en grand nombre, le français très correctement, quelques-uns avec un accent dont on discerne mal l'origine, les agents de la gestapo acquièrent vite la réputation d'être partout, d'espionner tout le monde et de surgir là où on ne les attendait sûrement pas. Malgré cette renommée inquiétante, les Parisiens sont si légers et si bavards qu'ils mettront longtemps à apprendre qu'il vaut mieux se tenir coi au café, à la poste, dans le métro, dans les files d'attente.

(Audiat, 1946, pp.33-34)

Extrait 2

Les interrogatoires qui, jusqu'en 1942, étaient seulement accompagnés des brutalités qu'il faut bien qualifier de traditionnelles, se compliquent de tortures proprement dites. On peut estimer à une douzaine les chambres de tortures qui, en 1943, fonctionnaient dans Paris ; les plus terribles sont celles des agences parisiennes de la Gestapo, mais, rue des Saussaies, dans les locaux de la Sûreté générale, les policiers allemands usent de supplices pour obtenir des aveux. Ils emploient, préalablement, les moutons, dont ne se défient pas beaucoup de résistants qui ignorent, on le pense bien, les procédés de police, même les plus élémentaires.

Pris dans une rafle ou dans une descente de police, des suspects, dont le cas semble grave aux Allemands, sont conduits rue des Saussaies ; ils sont enfermés, à plusieurs, dans un local, en attendant d'être interrogés. L'un d'eux se plaint et s'inquiète ; il laisse entendre, à mots couverts, qu'il appartient à la Résistance, il demande à ses compagnons pourquoi ils sont là, ce qu'ils ont fait. Quelques-uns se laissent aller à des confidences. Eux aussi ont des raisons de s'inquiéter ... Peu de temps après, quand ils comparaissent devant les policiers, ils aperçoivent le « mouton » qui vient de communiquer leurs aveux involontaires ; toute chance d'échapper leur est enlevée.

Ceux qui ne sont pas tombés dans le piège, soit parce qu'ils l'ont éventé, soit parce qu'ils ne se sentent pas coupables, subissent un interrogatoire tantôt insinuant, tantôt doux, tantôt menaçant. Quand la Gestapo est persuadée que les dénégations sont mensongères, elle réalise ses menaces. Il y a, comme au moyen âge, deux degrés dans la « question » : la question ordinaire et la question extraordinaire. La baignoire figure parmi les épreuves du premier degré : le patient est immergé complètement dans une baignoire remplie d'eau froide sous les regards ironiques ou sadiques des tourmenteurs ; on lui maintient la tête sous l'eau jusqu'à suffocation, puis on lui laisse reprendre sa respiration et l'on recommence autant de fois qu'il est nécessaire pour obtenir les aveux. Un médecin est là pour arrêter les immersions lorsqu'il voit que la vie du supplicié est en danger. Le séjour au cachot après la douche glacée, la privation de nourriture et de boisson pendant vingt-quatre heures et davantage ne sont également que des tortures simples.

Au degré supérieur viennent les violences : les gifles, les coups de poings et coups de pieds si brutaux qu'ils provoquent des écrasements et des fractures ; la matraque ou le fouet maniés avec une telle férocité qu'ils tombent finalement sur des êtres évanouis et parfois sur des cadavres. Des chambres de torture s'échappent des hurlements que les voisins d'immeubles entendent, terrifiés. Plus haut dans cette infernale échelle, les tortures raffinées qui semblent avoir été les inventions particulières de bourreaux, jaloux de se distinguer ; pendaïson par les pieds au-dessus d'un baquet rempli d'eau, afin que le supplicié se contracte, jusqu'à la limite de ses forces ; écrasement systématique des doigts et des orteils, piqûres de longues aiguilles dans les parties les plus sensibles du corps, application de fers rougis. Il semble même établi que dans certains cas les tourmenteurs aient mis en œuvre des supplices fondés sur l'emploi de l'électricité :

décharges électriques, plaques chauffantes obligeant les malheureux qui cherchent à éviter les brûlures à des contorsions affreuses. Le grand responsable de ces atrocités barbares est le général von Oberg, chef suprême des S.S. en France, qu'on surnommait, plus tard, le boucher de Paris.

(Audiat, 1946, pp207.209)